

Attribution de temps

modèles comme ceux que le ministre des Finances utilise dans son ministère.

Nous avons trouvé une solution constructive au problème de la TPS, une solution plus équitable, plus simple, plus efficace et plus fonctionnelle. Nous savions qu'il fallait parer à la nécessité d'imposer une taxe sur les biens et services à cause des recettes énormes qu'elle allait engendrer. Reconnaissant que la taxe sur les ventes des fabricants—la taxe de vente fédérale—est inéquitable, nous avons programmé son élimination progressive en trois ans, pas du jour au lendemain. Nous savions que la nouvelle taxe ne devait rapporter ni plus ni moins que l'ancienne. Nous avons trouvé les données qui nous permettraient d'atteindre tous ces objectifs.

Nous avons élaboré une formule pour désigner cette taxe dont le taux unique de 25 p. 100 s'appliquait aux particuliers et aux sociétés. Nous accordions de généreux crédits d'impôt remboursables aux gagne-petit. Au cours de nos travaux, nous avons l'impression de faire une contribution positive au débat.

• (1730)

Nous n'avons pas dit que notre projet était parfait. Nous l'avons soumis à plusieurs reprises au ministre des Finances et lui avons demandé de nous dire ce qu'il en pensait, quitte, s'il n'était pas d'accord, à le communiquer à ses fonctionnaires pour qu'ils l'examinent et tentent de l'améliorer. Pas une fois je n'ai obtenu de réponse du ministère ou du ministre. Depuis des mois je l'entends déclarer que ce côté-ci de la Chambre n'a aucune solution de remplacement à proposer. Quand je suis enfin parvenu à obtenir aujourd'hui son attention, il a anéanti un texte de 179 pages auquel des universitaires, des commerçants et des comptables agréés avaient consacré beaucoup de temps et d'effort en disant: «Il y a bien cette petite brochure au sujet d'une taxe unique, mais ce projet est irrémédiablement voué à l'échec.»

M. Volpe: Il ne veut rien savoir de la réalité.

M. Mills: Je crains que le ministre des Finances n'ait perdu tout contact avec la réalité. Il refuse d'admettre que 80 p. 100 des Canadiens s'inquiètent au sujet de la taxe sur les produits et services. Celle-ci décourage énormément les exploitants de petites entreprises. Elle alarme les citoyens âgés.

Au lieu d'être attentif et de demander à ses fonctionnaires d'examiner ce projet et d'en signaler les carences, il persiste à dire qu'il n'existe pas d'autre solution. À mon

avis, le ministre des Finances cause un préjudice considérable à ses collaborateurs.

Ce projet ne constitue qu'une seule solution. J'ai déjà dit à la Chambre que le parti libéral voyait les choses tout autrement. À l'heure actuelle, notre parti participe à un débat préalable au choix d'un nouveau chef. Nous avons donc trois, quatre ou même cinq solutions à proposer. Mais c'est une autre affaire.

M. Karpoff: C'est votre chef qui décidera pour vous.

M. Mills: Pour être juste, je dirai que nous formons une équipe. Mais ce n'est pas une excuse valable pour que le ministre des Finances rejette cette idée. Qu'importe qu'elle provienne d'un député néo-démocrate ou conservateur, voire même d'un secteur. Il incombe au ministre des Finances de trouver une solution constructive pour remplacer cette taxe qui écrase notre pays.

Nous avons déclaré à la Chambre auparavant, comme de nombreux députés libéraux, que le régime fiscal actuel n'est pas l'oeuvre des députés d'en face, mais celle de bien des gouvernements sur de longues années. Le fait est qu'actuellement on a 15 000 pages de règles et d'exceptions à des exceptions. Même les meilleurs comptables et fiscalistes admettront volontiers qu'ils n'y comprennent plus rien. Le régime fiscal est à la dérive. Les Canadiens sont si frustrés par l'actuelle Loi de l'impôt sur le revenu qu'il est temps que le gouvernement montre l'exemple et y mette de l'ordre.

Le gouvernement parle toujours de productivité. Nous en manquons parce que, d'une manière générale, les Canadiens ne considèrent pas que le régime fiscal est équitable. Un ouvrier qui gagne 20 \$ l'heure peut se voir retenir 8 \$ d'impôt par semaine sur ce salaire horaire et à la fin de l'année il peut payer 1 500 ou 2 000 \$ de plus. Son voisin peut être architecte ou fiscaliste, gagner 150 000 \$ par an et ne payer aucun impôt. Nous savons que c'est injuste.

Le régime fiscal, avec tous ses avantages fiscaux légaux, est si déséquilibré actuellement que l'ouvrier qui travaille d'arrache-pied se dit: «Pourquoi devrais-je travailler si dur alors que mon voisin qui gagne trois fois plus que moi ne paie aucun impôt?» Ce système est un échec.

Pour avoir un pays qui a un système équitable, qui est productif et qui peut à nouveau faire une concurrence de classe internationale, il faut commencer par le régime fiscal. Une taxe sur les produits et services, qui va ajouter 45 ou 50 pages de plus aux 45 ou 50 pages que tous les Canadiens reçoivent maintenant, n'est pas la bonne solution.